



CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE no-made 2020

Aux adhérents et sympathisants de no-made

Bonjour,

En cette année particulière l'Assemblée Générale a été retardée de quelques mois et se tiendra le 18 juin à 18h. Les conditions actuelles nous obligent à un regroupement limité à 10 personnes, seuls les membres actuels du bureau se réuniront à cette occasion.

Déroulement de l'Assemblée Générale ordinaire :

1. Afin de participer à la vie de l'association et comme les statuts nous y obligent, nous vous demandons de bien vouloir nous informer de votre intention de vous présenter à l'élection du bureau en retour du courriel. Le bureau actuel démissionnera. La date limite de candidature est fixée au **15 juin** à 15h (voir pj 1) ;
2. Lorsque les candidats seront connus, la liste sera diffusée par courriel et nous vous demanderons de bien vouloir voter par retour de courriel ou sms avant le 18 juin 12h et de nous faire parvenir votre cotisation pour l'année 2020 (voir p.j 4) ;
3. À partir de l'ordre du jour (voir p.j 3), nous vous demandons de bien vouloir donner pouvoir aux membres du bureau (voir pj 2).

Les documents : bilan moral, comptabilité, budget sont en consultation sur le site

www.no-made.net

4. Le 18 juin le nouveau bureau sera donc constitué et pourra entrer en fonction et ainsi approuver les points de l'ordre du jour ;

Sans réponse expresse de votre part, le bureau pourra considérer que votre accord est tacite et que les décisions votées en Assemblée Générale seront acquises.

Une des décisions prises avant l'Assemblée Générale a été de repousser l'exposition «Chronique » à 2021 et de prévoir une **EXPOSITION/VENTE** dont les modalités d'organisation seront discutées et décidées lors de l'Assemblée Générale. Nous vous tiendrons bien évidemment informés des décisions prises.